ADFI Provence
Association de Défense des Familles et de l'Individu

PROJET D'ACTIVITE 2012

Le monde des sectes et des dérives sectaires ne cesse d'étendre ses activités :

- les anciennes sectes se cachent parfois sous de nouveaux masques et continuent par là à essayer de s'infiltrer dans le tissu social.
- les mini groupes à dérive sectaire ne cessent de se multiplier, adaptant leurs offres aux « tendances » de la demande.

Cette situation exige de nous une grande vigilance.
Nous devons pour cela continuer à alimenter notre centre de documentation en permanence, afin d'être en mesure de répondre :

- aux demandes qui nous parviennent de la MIVILUDES, de divers Ministères et de l'Assemblée Nationale par le canal de notre Union Nationale et de la Caïmades.
- à toutes demandes d'information qui nous viennent de services administratifs ou de particuliers.
- aux personnes touchées par ce problème qui peuvent trouver auprès de nous une écoute (ce qui est très important pour elles) et des conseils appropriés quelles soient victimes directes ou dans l'entourage de celles-ci.

Nous pouvons également répondre :

- aux demandes concernant la tenue de réunions d'information ou conférences organisées par tous groupes constitués et, en particulier, les lycées et les services sociaux.
- aux nombreuses demandes des médias.

Pour mener à bien toutes ces actions, il nous est indispensable d'avoir :

- une équipe composée de nombreux bénévoles que nous formons.
- une équipe pour la gestion de la documentation qui ne peut fonctionner qu'avec la participation d'une salariée en assurant la coordination.

Aix en Provence, le 12 janvier 2012

La Présidente

J. BURGUIERE

Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix-enProvence
Tél : 04.42.17.97.96. – Fax : 04.42.17.97.33.
Courriel : adfi.provence@wanadoo.fr

ADFI Provence
Association de Défense des Familles et de l'Individu

COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE 2011

Le phénomène sectaire est toujours présent dans notre société. On en parle moins qu'il y a quelques années dans les médias, mais le risque demeure avec la même intensité, tout en étant plus difficile à percevoir.

Nous sommes sans cesse à la recherche d'informations sur des « pratiques « , des « techniques » non validées et les praticiens qui les utilisent, en prétendant apporter le bien-être total à leurs « clients ».

ACTIVITE DE L'ADFI-Provence –

Nous avons dû cette année répondre à 305 demandes d'information ou d'aide concernant 83 cas nouveaux et 20 cas anciens et nous avons reçu 20 personnes.

Toutes ces personnes témoignent que l'écoute qu'elles trouvent auprès de nous est déjà très importante, mais de plus, nous leur apportons des informations précieuses.

Pour recueillir ces infos, nous avons dû donner 260 appels téléphoniques, sans compter les recherches sur Internet.

Nous avons de plus reçu 434 courriers/courriels et en avons envoyé 86.

Nous avons, d'autre part, reçu 8 lycéens ou étudiants qui ont pu approfondir le problème des sectes et seront en mesure d'être vigilants pour eux et leur entourage et lors des 3 foires aux associations auxquelles nous avons participé, nous avons rencontré de nombreuses personnes.

Pour réaliser ce travail il nous a fallu accomplir 1560 heures de bénévolat. Notre équipe demanderait à être étoffée, mais nous avons beaucoup de mal à trouver des bénévoles.

Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix-en-Provence
Tél : 04.42.66.02.49 - Courriel : adfi.provence@wanadoo.fr

1 – Permanences téléphoniques, entretiens –

Les demandes reçues en 2011 :
. 82 cas nouveaux
. 20 cas anciens
répartis en 47 groupes ou « praticiens » dont 15 nouveaux.

L'ensemble de ces cas concernait :

. 7 groupes sectaires (selon le rapport parlementaire de 1995)

1 cas Anthroposophie
1 Antoinistes
1 C.R.C.
1 Institut de Psychanimie
1 Rose-Croix Amorc
1 Scientologie
7 Témoins de Jéhovah

. 8 groupes à dérive sectaire

1 cas Amis de l'homme
1 Branhamisme
1 Chamanisme
2 Kinésiologie
1 Pédophilie
1 Reïki
1 Terre Nouvelle
1 The transitioner

Ainsi que 32 groupes ou praticiens divers.

2 - Information-Prévention-Sensibilisation -

. 1 intervention envers 20 élèves (lycéens)
. 3 participations à des foires aux Associations (Aix – Eguilles – Marseille)
. 1 contact avec un journaliste
. 1 réunion à la Préfecture de Vaucluse
. 3 contacts avec des étudiants ou lycéens
. 1 contact avec une psychologue
. 7 contacts avec le SIG + 1 contact avec un gendarme

EVENEMENTS de L'ANNEE -

- **Au niveau national et international :**

  Les sectes « multinationales » cherchent toujours à s'étendre en prospectant les territoires non encore « colonisés » et, assurément, certaines y remportent des succès.
  En France on ne constate pas une grande expansion des principaux mouvements à dérive sectaire ; bien que certains ne cessent de « prospecter ».
  Ce qui a marqué ce phénomène en 2011, c'est, en fin d'année, le procès en appel contre la Scientologie.
  Le verdict a confirmé le 1er jugement, mais il ne semble pas que cette décision soit réellement en mesure de déstabiliser la Scientologie en France et a fortiori en Europe où ses tentatives de pression sur les instances de Bruxelles persistent.

- **Dans notre région :**

  Pour ce qui est des principales sectes, rien n'a changé cette année dans notre région. Les principaux centres sont toujours là, même si leur activité est moins voyante.
  Mais pour ce qui est de l'autre aspect du phénomène sectaire, à savoir la mouvance « New Age » où se développent une multitude de techniques sensées nous apporter la santé, la beauté, le bien-être, en un mot le bonheur, nous voyons augmenter le nombre de ces techniques, celui des praticiens et, hélas, celui des victimes ; victimes d'escroqueries qui ne sont pas seulement financières, mais qui atteignent souvent toute la personne et ses relations avec son entourage.
  Ces techniques interviennent dans tous les domaines de l'activité humaine : médecine, psychologie, psychothérapie, développement personnel, relaxation, écologie … et spirituel.

CONCLUSION -

Face à ces drames qui nous sont exposés, les solutions ne sont pas faciles à trouver.
Notre aide se manifeste en premier dans l'écoute, l'aide à la compréhension des situations, l'information et le soutien dans la mise en place des moyens qui peuvent permettre d'avancer vers la résolution de ces situations.
Nous avons besoin pour cela que soient au moins maintenus nos moyens financiers, mais aussi que soient augmentés nos moyens humains.

Fait à Aix en Provence, le 5 mars 2012

La Présidente

J. BURGUIERE